

Image not found or type unknown



renonciation de paternité

Par **veronica**, le **01/11/2009** à **20:00**

Bonjour,

Actuellement en couple lesbiens nous souhaitons avoir un enfant et savoir s'il existe un document "légal" pour que le donneur renonce à tout ces droits parentals.

Je vous remercie par avance
Veronica